



Changer la serrure après bail terminer, et loyer impayé depuis 7 mois

Par melon1, le 13/09/2022 à 08:51

Bonjour

mon locataire ne paye plus son loyer depuis 7 mois et son bail s'est terminé il y a 3 mois. Suis-je dans la légalité si je change la serrure de l'appartement? Ils sont 3, sa femme et son fils, mais sa femme et son fils sont parti à l'étranger pour quelques semaines.
merci d'avance

Par Visiteur, le 13/09/2022 à 09:44

Bonjour,

NON ! vous ne pouvez pas, c'est sanctionné au pénal !

Saisissez rapidement le tribunal après mise en demeure par huissier de quitter les lieux.

[quote]

Article 226-4-2

Version en vigueur depuis le 27 mars 2014

[Création LOI n°2014-366 du 24 mars 2014 - art. 26](#)

[/quote]

[quote]

Le fait de forcer un tiers à quitter le lieu qu'il habite sans avoir obtenu le concours de l'Etat dans les conditions prévues à [l'article L. 153-1 du code des procédures civiles d'exécution](#), à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou contraintes, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

[/quote]

Par Pierrepauljean, le 13/09/2022 à 12:31

bonjour

avez vous engagé une procédure ?

si oui, laquelle ?